

LES PRINCIPES DE L'EDUCATION DES AHL-UL-BAYT

<"xml encoding="UTF-8?">

LES PRINCIPES DE L'EDUCATION DES AHL-UL-BAYT

Imam Ja'far ibn Muhammad al-Câdiq a dit : «Je déteste qu'un homme qui porte encore une des qualités du Prophète, meure sans l'avoir mise en pratique.»

Les Ahl-ul-Bayt ont pris soin d'éduquer leurs Compagnons et leurs adeptes, et de les guider vers le Droit Chemin, afin qu'ils incarnent la Doctrine, la Morale, les Lois et les Concepts islamiques dans leur conduite et dans leur vie quotidienne. Ils se sont appliqués à assurer aux Musulmans une éducation inspirée des Préceptes de Saint Coran et des Traditions du Prophète, afin de forger des personnalités islamiques qui servent d'exemples, reflètent la Lumière de l'Appel et, ce faisant, forment un courant islamique sain et capable d'accomplir la réforme sociale appropriée après que la société islamique eut subi les facteurs de subversion et de déviation.

Si la conduite islamique irréprochable et impeccable des Saints Imams d'Ahl-ul-Bayt montrait combien ils étaient imprégnés des Enseignements du Saint Coran et de la Sunnah, les conseils et les recommandations qu'ils prodiguaient à leurs adeptes et Partisans indiquaient qu'ils n'avaient d'autre Message à leur apporter que la nécessité de s'attacher au Livre d'Allah et aux Traditions de Son Prophète, et qu'ils ne portaient d'autre titre que celui de Gardiens légitimes de ces deux Sources de la Chari'ah. Ainsi, l'Imam Abû Ja'far Muhammad al-Bâqir n'a-t-il pas ménagé ses efforts pour dissiper les ambiguïtés qu'avaient créées certains de ses contemporains déviationnistes qui tentaient de déformer l'Islam et de fausser la Mission des Ahl-ul-Bayt en prétendant insidieusement que «pour être un bon Musulman, il suffirait d'aimer ceux-ci [les Ahl-ul-Bayt] et d'en être le Partisan, sans avoir besoin de s'acquitter des Obligations prescrites». Pour couper court à ce genre de déviations, l'Imam al-Bâqir a dit :

«... Par Allah, nous [les Imams d'Ahl-ul-Bayt] n'avons pas de mandat d'Allah ni n'avons de lien de parenté avec Lui. Nous n'avons aucun droit sur Allah. On ne peut se rapprocher d'Allah qu'en Lui obéissant.

Celui qui aura obéi à Allah bénéficiera de Son Amour pour nous, et celui qui Lui aura été désobéissant n'en bénéficiera pas.»

A 'Amr ibn Sâ'id ibn Hilal qui demandait à l'Imam al-Bâqir :

- «O Abâ Ja'far -que je sois sacrifié pour toi- Je ne te vois presque qu'à des années d'intervalle
! Donne-moi donc un conseil que je puisse suivre.»

L'Imam dit : «Je te recommande la Crainte d'Allah, la Piété et l'effort. Et sache qu'une Piété
sans effort est inutile...»

L'Imam Ja'far al-C,âdiq a laissé à l'un de ses Compagnons, Abî Osâmah, le testament suivant,
en lui demandant d'en transmettre le contenu à ses adeptes :

«... Craignez Allah, soyez [notre] ornement, et non pas un objet de reproche. Attirez [par votre
bonne conduite] vers nous l'affection, et éloignez de nous tout ce qui est blâmable. Car on
nous a attribué ce que nous ne prétendons pas être. Nous avons un Droit prescrit dans le Livre
d'Allah, un lien de parenté avec le Messager d'Allah, une Pureté accordée par Allah et une
bonne naissance qu'aucun autre ne peut s'attribuer sans être menteur. Multipliez l'invocation
d'Allah, le rappel de la mort, la lecture du Coran et la Prière sur le Prophète, car prier sur lui
apporte dix Bienfaits.»

A un autre Compagnon, Ismâ'îl ibn 'Ammâr, il a recommandé :

«Je te recommande la Crainte d'Allah, la Piété, la parole véridique, la restitution des dépôts, le
bon voisinage, la multiplication des prosternations. C'est ce que le Messager d'Allah nous a
ordonné de faire.»

Hichâm ibn Sâlim rapporte qu'il avait entendu l'Imam al-C,âdiq dire à l'Imrân :

«Regarde celui qui est en dessous de toi, et ne regarde pas celui qui est au-dessus de toi, cela
te rendra plus satisfait de ton sort. Pour avoir mieux, il faudrait le mériter d'Allah. Sache que
peu de travail fondé sur la certitude est préférable pour Allah au travail fondé sur l'incertitude.

Sache aussi qu'il n'y a pas de Piété meilleure que l'éloignement de ce qu'Allah a interdit,
l'abstention de nuire aux Musulmans et de médire d'eux, et que rien n'est plus joyeux que le
bon caractère, qu'aucun bien n'est plus utile que la satisfaction d'une aisance méritant la
récompense, et qu'aucune ignorance n'est pire que l'infatuation.»

L'Imam al-C,âdiq rapportait souvent ce hadith du Prophète :

«Est bon Croyant celui qui se mécontente d'une mauvaise action et se réjouit d'une bonne

Les Saints Imams d'Ahl-ul-Bayt se sont donc appliqués à former des adeptes qui incarnent cet idéal islamique, qui s'imprègnent des Préceptes de l'Islam, qui ne s'écartent pas des Enseignements du Saint Coran et des stipulations de la Sunnah, et qui reflètent intérieurement et extérieurement la Piété islamique. Leur désir fixe était d'amener le Musulman à son but de se rapprocher le plus possible d'Allah en se conformant de mieux en mieux aux recommandations du Saint Coran et de la Sunnah, et d'éviter l'égarement en évitant les déviations et les fausses interprétations de ces deux Sources de la Chari'ah.

Ils voulaient qu'un adepte d'Ahl-ul-Bayt soit reconnaissable avant tout à son attachement à l'intégrité du Livre d'Allah et des Traditions du Prophète, et à son incarnation de leurs Enseignements. Dès lors, tout Musulman sincère, de quelque Ecole juridique islamique soit-il, ne pourrait qu'aspirer à suivre leurs Enseignements et leurs conseils, leurs recommandations et leur programme éducatif, et être fier d'appartenir à leur Ecole et de s'en réclamer, tant que son désir suprême serait d'exécuter le mieux possible les Ordres d'Allah et d'appliquer de la meilleure façon les Commandements de la Sunnah de Son Prophète